



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/BUR/26
20 mars 1986
FRANCAIS
Original: Français

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la
mer Méditerranée contre la pollution et aux
protocoles y relatifs

Madrid, 20 mars 1986

Rapport de la Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée
contre la pollution et aux protocoles y relatifs

PNUE

Athènes, 1986

INTRODUCTION

1. Le Bureau des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la Pollution et ses protocoles annexes s'est réuni à Madrid le 20 mars 1986 à l'aimable invitation de son Président, S. E. M. Javier Saenz Cosculluela, Ministre des Travaux Publics et de l'Habitat de l'Espagne.
 2. Tous les membres du Bureau étaient présents à la réunion:
 - S.E. M. Javier Saenz de Cosculluela (Espagne), Président;
 - S.E. M. Abderrahmane Boufettas (Maroc), Vice-Président;
 - S. E. M. Abdul-Hamid Munajid (Syrie), Vice-Président;
 - Mme Nuran Talu (Turquie), Rapporteur.
 3. La réunion a été ouverte par le Président qui a souhaité la bienvenue aux participants.
 4. La réunion a adopté l'ordre du jour qui figure en annexe au présent rapport.
- Point 1 de l'ordre du jour: Rapport d'activité présenté par le Coordonnateur
5. M. A. Manos, Coordonnateur du plan d'action pour la Méditerranée a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur Exécutif du PNUE, le Dr. M.K. Tolba et a exprimé son appréciation au Président pour avoir bien voulu inviter le Bureau à se réunir à Madrid.
 6. Le Coordonnateur a souligné les points essentiels du programme depuis la réunion des Parties contractantes (Gênes, 9-13 septembre, 1985) à cette date.
 7. Après un débat général, le Bureau a pris note du rapport d'activité de septembre 1985 à mars 1986.

Point 2 de l'ordre du jour: Avant-projet du Calendrier de programme 1986-1995

8. La réunion de Gênes avait souligné l'importance du Calendrier de programme avec des objectifs précis à atteindre à des dates déterminées et a décidé que le Calendrier serait distribué aux Pays membres pour commentaires et discuté par le Bureau avant d'entreprendre toute autre action à cet égard.

9. Le Bureau a pris note du premier projet de calendrier du Programme 1986-1995 et suggéré que les Pays membres du Bureau examinent le calendrier et fassent parvenir leurs observations au secrétariat dans un délais de deux mois.

Point 3 de l'ordre du jour: Méthodes alternatives de calcul des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée

10. Ainsi que la réunion de Gênes l'avait demandé (document UNEP/IG.56/5, paragraphes 146, 147), le Coordonnateur a présenté au Bureau quelques suggestions concernant la révision du mode de répartition des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la période 1988-1991.

11. Le Bureau a été informé de l'intention de la France de réduire le pourcentage de sa contribution au FAS à 35% en 1988 et 25% en 1989.

12. Le Bureau a pris note de l'approche qui figure dans le document du secrétariat et a demandé au Coordonnateur d'obtenir les observations des toutes Parties contractantes en vue de poursuivre l'examen de cette question à la prochaine réunion du Bureau.

Point 4 de l'ordre du jour: Propositions de modification du Budget 1986

13. Le Bureau a examiné les propositions du Coordonnateur concernant des modifications du Budget 1986 et a approuvé les modifications suivantes.

(a) à prélever sur les reports de fonds non dépensés en 1985;

- les frais pour la mise en oeuvre du Protocole tellurique recommandés par la réunion d'experts gouvernementaux sur le Protocole tellurique (Athènes, 9-13 décembre 1985)

1986 + \$ 68,000

1987 = \$ 61,000

(b) à prélever sur des fonds éventuels non dépensés à d'autres titres en 1986 et 1987;

Section I, Chapitre 1: Coordination

	1986 (en dollars E.U.)	1987
1(a) (Personnel) Relèvement du post de spécialiste de traitement des données de P-2 à P-4	+ 20,000	+ 20,000
1(b) (Consultants) Employé supplémentaire (Recrutement local) G2 (5 m/m; 12 m/m)	+ 4,500	+ 9,000
4. (Matériel) Remplacement de l'unité centrale de traitement Wang	-	+ 39,000

Section I, Chapitre 6 - Formation et échange d'information

	1986 (en dollars E.U.)	1987
a. Coûts supplémentaire de l'Exposition itinérante	+ 25,000	+ 10,000
b. Appui à la réunion de préparation d'un modèle de statut concernant la participation des jeunes à la protection de la mer Méditerranée (conjointement avec Legacy, Washington D.C. Etats Unis)	+ 28,000	-
c. Vidéo-cassette sur la Réunion de la Jeunesse sur la protection de la mer Méditerranée, tenue à Carthagène	+ 25,000	-

(c) à transférer la somme de \$ 30,000 du chapitre Equipement au chapitre Personnel du Budget du Plan Bleu.

Point 5 de l'ordre du jour: Ouverture du Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées, Salammbô, Tunisie

14. Le Coordonnateur a informé le Bureau des plans pour l'inauguration officielle du Centre à Salammbô, Tunisie. Le Bureau a pris note des progrès réalisés pour le lancement des activités du CAR/ASP à Tunis et des actions qui restent à compléter avant l'ouverture officielle du Centre. Le Bureau a désigné S.E. M. Abdel-Hamid Munajid (Syrie), Vice-Président, pour représenter le Bureau à la cérémonie d'ouverture officielle du Centre, dont la date sera fixée ultérieurement.

Point 6 de l'ordre du jour: Résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ayant trait aux activités du Plan d'action pour la Méditerranée

15. Le Bureau a pris acte de certaines résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des Nations Unies à sa 40ème session sur lesquelles le Coordonnateur a attiré leur attention (Nos. 40/14; 40/63; 40/157; 40/167; 40/200; 40/248; 40/316).

16. Le Bureau a estimé qu'en réponse à l'invitation contenue au point 6 de la rés. 40/157 les pays membres du Bureau pourraient souligner dans une communication au Secrétaire-général la contribution que la coopération régionale dans le cadre de la Convention de Barcelone apporte au renforcement de la paix et de la coopération dans la région de la Méditerranée.

17. Le Bureau a invité les autres Parties contractantes à en faire autant dans les communications qu'elles pourraient adresser au Secrétaire-général au titre de cette résolution.

Point 7 de l'ordre du jour: Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

18. A l'invitation de S.E. M. Abderrahmane Boufettas, le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion dans le courant de la deuxième semaine de septembre 1986 à Rabat, Maroc.

Point 8 de l'ordre du jour: Compte-rendu de la réunion

19. Le Bureau a adopté à l'unanimité le présent compte-rendu de sa réunion, et a demandé que le texte en soit distribué aux Parties contractantes.

Ordre du jour

1. Etat d'avancement du PAM - Rapport du Coordonnateur
2. Avant projet et Programme Calendrier 1986-1995
3. Methodes alternatives de calcul des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée
4. Propositions de modification du Budget 1986
5. Ouverture du Centre d'activités régionales pour les Aires spécialement protégées, Salaambo, Tunisie
6. Résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ayant trait aux activités du Plan d'action pour la Méditerranée
7. Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau
8. Compte-rendu de la réunion